

# réseau hydraulique régional



ÉLÉMENTS CLÉS 2019

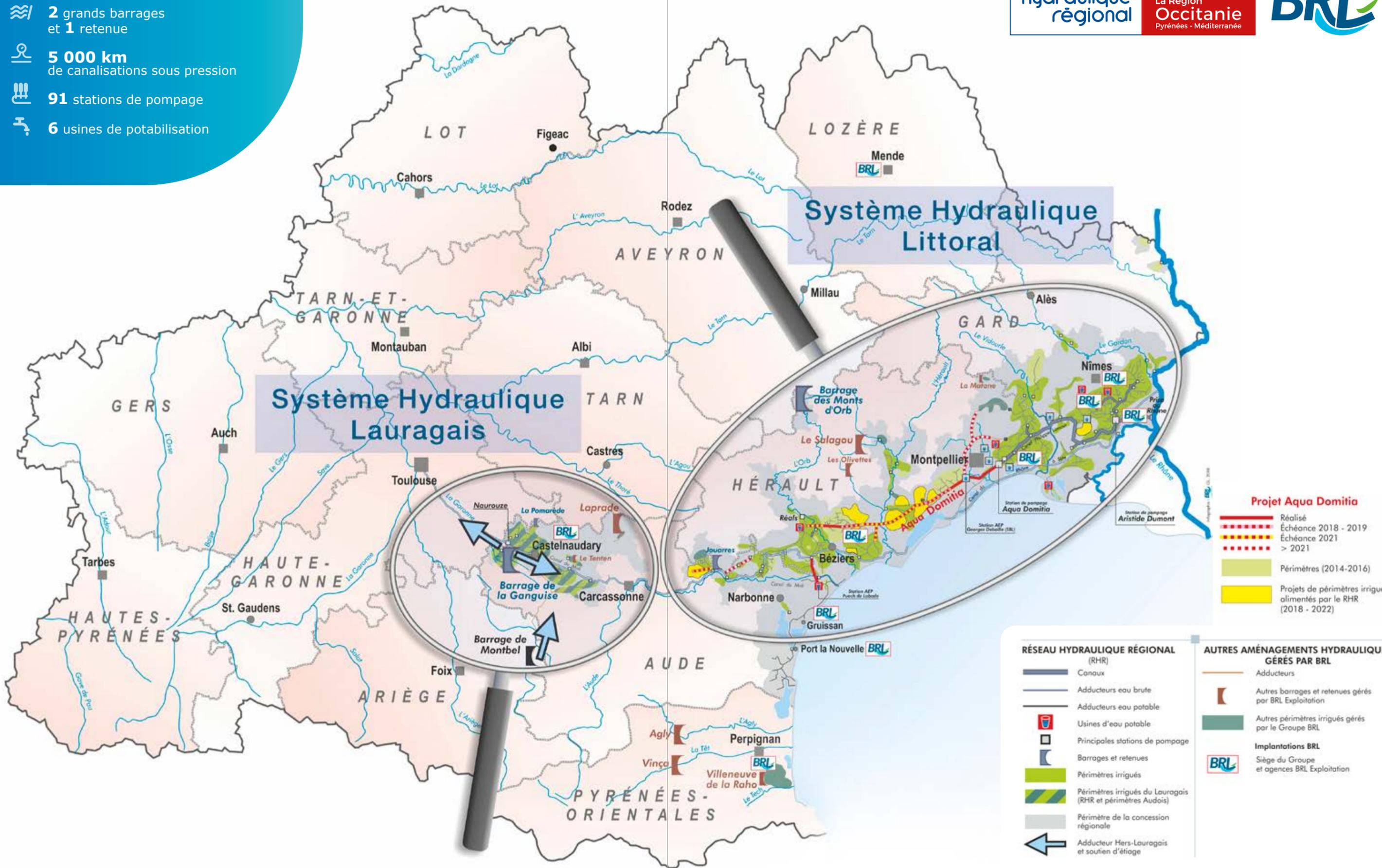


# BRL

*Ensemble, on peut changer  
le cours des choses*

# Les ouvrages du RHR :

-  **106 km** de canaux
-  **2 grands barrages** et **1 retenue**
-  **5 000 km** de canalisations sous pression
-  **91 stations de pompage**
-  **6 usines de potabilisation**



**Projet Aqua Domitia**

-  Réalisé
-  Échéance 2018 - 2019
-  Échéance 2021
-  > 2021
-  Périmètres (2014-2016)
-  Projets de périmètres irrigués alimentés par le RHR (2018 - 2022)

RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL (RHR)	AUTRES AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES GÉRÉS PAR BRL
 Canaux	 Adducteurs
 Adducteurs eau brute	 Autres barrages et retenues gérés par BRL Exploitation
 Adducteurs eau potable	 Autres périmètres irrigués gérés par le Groupe BRL
 Usines d'eau potable	<b>Implantations BRL</b>
 Principales stations de pompage	 Siège du Groupe et agences BRL Exploitation
 Barrages et retenues	
 Périmètres irrigués	
 Périmètres irrigués du Lauragais (RHR et périmètres Audois)	
 Périmètre de la concession régionale	
 Adducteur Hers-Lauragais et soutien d'étiage	

 Usines d'eau potable (alimentées en tout ou partie par le RHR)

# SCHÉMA D'ORGANISATION



**Propriétaire  
des ouvrages  
concedés**



## TRAITÉ DE CONCESSION

Concessionnaire



(maison-mère  
du Groupe)

**Direction de  
l'Aménagement et  
du Patrimoine**

- Investissements
- Gestion du patrimoine
- Sûreté des installations

**Directions centralisées :**

- Direction Finances et Services Généraux
- Direction Juridique et RSE
- Direction Ressources Humaines
- Direction Systèmes d'Information
- Direction Communication



## CONTRAT D'AFFERMAGE

Fermier



Exploitation

- Gestion du service de l'eau
- Relation clients
- Maintenance du cycle de l'eau
- Gestion de la qualité de l'eau
- Gestion de la sécurité des installations et du service

## APPUI SPÉCIALISÉS



- Études de faisabilité
- Maîtrise d'œuvre
- Expertise
- Conseil



- Entretien paysager des ouvrages



- Assistance à la gestion du risque inondation



**225** salarié.e.s du Groupe BRL ont été mobilisés en 2019 pour le fonctionnement et l'entretien du RHR ainsi que les chantiers d'Aqua Domitia et des nouveaux périmètres irrigués.

## Dates clés du RHR

La conception, la réalisation et la gestion des grands ouvrages qui composent le Réseau Hydraulique Régional (RHR) ont été concédées par l'État à BRL en 1956. Dans le cadre de l'acte II de la décentralisation, ces ouvrages ont été transférés par l'État à la Région, 1<sup>er</sup> actionnaire public de BRL, en 2008. Face au changement climatique et à la croissance de la population littorale, la Région a décidé, dès 2012, d'étendre ce Réseau avec le programme Aqua Domitia, confié à son concessionnaire BRL. En 2019 la Région et BRL ont signé une charte pour promouvoir une gestion durable des ressources en eau du RHR.

La concession des ouvrages du RHR s'achèvera en 2051.

Réalisation des canaux, des barrages, des usines de potabilisation, des stations de pompes, équipement de 100 000 ha à l'irrigation.

1956

Décret de concession attribuée à BRL

2008

Transfert par l'État à la Région des ouvrages concédés à BRL

2012

Lancement d'Aqua Domitia

2019

Charte Région/BRL

2051

Fin de la concession BRL

# ÉDITO

## 2019 : une année qui traduit l'accélération du dérèglement climatique

Partout dans le monde, l'année 2019 a été exceptionnelle avec des épisodes de sécheresse et des incendies d'une ampleur inédite, dans les régions du Sud comme dans celles du Nord, jusqu'alors plus épargnées. En Occitanie, le Gard puis l'Hérault ont connu, fin juin, des records de température atteignant 46°C et de violents brasiers ont endeuillé notre région. Puis, à l'automne, des inondations ont, à nouveau, frappé en quelques heures les vallées de l'Orb et de l'Hérault.

Dans ce contexte particulier, les personnels de BRL et les ouvrages du Réseau Hydraulique Régional (RHR) ont été fortement sollicités, que ce soit pour répondre à des besoins en eau exceptionnels (139 Mm<sup>3</sup>\* distribués) ou pour limiter les crues en aval des barrages (7 Mm<sup>3</sup> stockés en moins de 48h en octobre dans le barrage des Monts d'Orb).

Le dérèglement climatique s'accélère et met en lumière, une nouvelle fois, l'importance stratégique de ce grand Réseau et de son extension Aqua Domitia, pour la façade littorale de l'Occitanie.

Il nous conduit également à renforcer notre politique de gestion des risques pour la sécurité du service public régional de l'eau et à accélérer nos efforts et nos innovations en faveur d'une indispensable transition écologique et énergétique.

La Charte signée en juin 2019 par la Région Occitanie et BRL, identifie les actions à engager pour cela. Elle ambitionne de faire du RHR une vitrine, pour le pourtour méditerranéen, d'une gestion économe et solidaire des ressources en eau.



Damien Alary avec Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, propriétaire du RHR, et Jean-François Blanchet © BRL/GL

La convention signée en décembre avec l'Agence Régionale Énergie Climat d'Occitanie appuie cette démarche, afin d'accélérer le développement des énergies nouvelles renouvelables produites par le Réseau Hydraulique Régional.

Face à l'épuisement de nos ressources et au changement du climat, l'agilité et la capacité d'innovation du Groupe BRL sont mobilisées, aux côtés de la Région, des Départements et de l'ensemble des collectivités et des acteurs économiques et sociaux d'Occitanie, pour accompagner, grâce à ce grand Réseau, la résilience de nos territoires.

**Damien Alary**

Président du Conseil d'administration de BRL

**Jean-François Blanchet**

Directeur général du Groupe BRL

\*Mm<sup>3</sup> : million de mètres-cubes

# Un grand Réseau pour la façade méditerranéenne de l'Occitanie

La façade méditerranéenne de l'Occitanie dispose de ressources en eau le plus souvent insuffisantes en été, parfois dévastatrices à l'automne et au printemps. Le Réseau Hydraulique Régional (RHR) a été conçu pour mobiliser des **ressources en eau superficielles, renouvelables**, afin d'accompagner le **développement économique** de ce territoire.

Propriété de la **Région Occitanie, concédé à BRL**, il permet de **limiter les prélèvements** dans les milieux aquatiques locaux les plus fragiles, qu'il contribue à préserver, et favorise une **gestion partagée et solidaire** des ressources en eau.

## Le chiffre

**139**

Près de 139 Mm<sup>3</sup> ont été distribués par le RHR en 2019, année très sèche et de forte canicule (+34% par rapport à 2018)

## L'eau du Rhône, la principale ressource du RHR

BRL mobilise les eaux du Rhône en amont d'Arles et les conduit par un **système de canaux** jusqu'aux portes de Nîmes et de Montpellier. Ces ouvrages ont favorisé l'irrigation de vastes secteurs agricoles dans le sud du Gard et l'est de l'Hérault, où se sont développés **l'arboriculture, le maraichage** et une **viticulture de qualité**. Ils ont favorisé **l'essor du tourisme balnéaire** en alimentant en **eau potable** le littoral depuis Port Camargue, la Grande Motte et Carnon, et sécurisent la **desserte des grandes zones urbaines** depuis Nîmes jusqu'à Montpellier. Le programme **Aqua Domitia** (cf p.16 et 17) prolonge ces ouvrages, via des canalisations enterrées, sur le pourtour de l'étang de Thau et la basse vallée de l'Hérault jusque dans le Biterrois.

L'eau du Rhône, mobilisée par le RHR, a favorisé le développement de l'arboriculture, du maraichage, d'une viticulture de qualité ainsi que du tourisme littoral.  
© G&C Deschamps



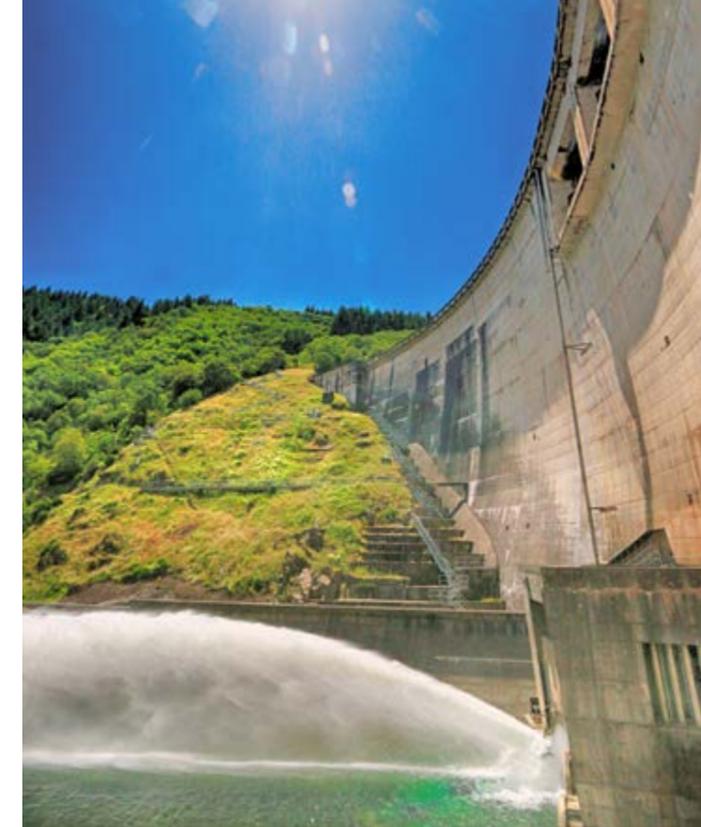
## Des barrages pour l'Aude et l'Ouest de l'Hérault

### Le barrage des Monts d'Orb

Le barrage des Monts d'Orb (Hérault) peut stocker jusqu'à **30 Mm<sup>3</sup>** pour **l'irrigation du Biterrois** et la **desserte en eau potable**. Cette ressource alimente notamment la station de potabilisation de **Puech de Labade**, sur le Massif de la Clape (Aude), qui dessert le littoral depuis Vendres, Gruissan, Port la Nouvelle jusqu'à Leucate. Elle participe également au soutien d'étiage de l'Orb et contribue à soulager les prélèvements dans la nappe de l'Astien. Les Maillons centraux d'**Aqua Domitia** vont permettre de mailler la partie du **RHR** alimentée par le Rhône avec celle alimentée par l'Orb.



Retenue du barrage de la Ganguisse  
© G&C Deschamps

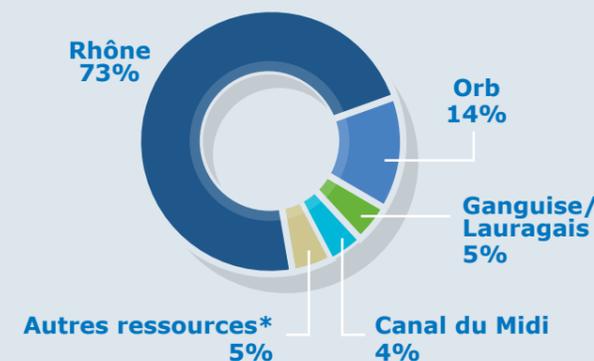


Barrage des Monts d'Orb  
© G&C Deschamp

### Le barrage de la Ganguisse

Le barrage de la Ganguisse, au cœur du Lauragais audois, peut stocker **44 Mm<sup>3</sup>**. Cette ressource, issue des Pyrénées ou de la Montagne Noire, est utilisée pour **l'irrigation** et pour **sécuriser l'alimentation du Canal du Midi**. Elle assure également la **compensation des prélèvements agricoles** du Fresquel, **affluent de l'Aude**, et le **soutien d'étiage** de l'Hers Mort, **affluent de la Garonne**. Elle est gérée de façon concertée avec les autres gestionnaires de ressources de ce territoire : VNF (canal, rigoles), l'Institution Interdépartementale du barrage de Montbel (Ariège), l'Institution des Eaux de la Montagne Noire et le Département de l'Aude.

## Origine des ressources mobilisées en 2019



\* Le RHR mobilise de façon plus marginale une vingtaine d'autres ressources dont la retenue de Jouarres, la Cesse et sa nappe, l'Hérault (réalimenté par le barrage du Salagou), des forages (synclinal de Loupia-Pouzols, Karst Urgonien-Gardons...).

### La retenue de Jouarres et le canal du Midi

La retenue de Jouarres, près de Lézignan Corbières (Aude), permet de stocker 4 Mm<sup>3</sup> pour **l'irrigation**. Cette ressource alimentera les nouveaux périmètres desservis par le **Maillon Minervois d'Aqua Domitia**. Le **RHR** utilise également le Canal du Midi comme vecteur de transfert pour l'irrigation. Le Canal du Midi est, pour cela, réalimenté soit par l'Orb (grâce aux ressources sécurisées par le barrage des Monts d'Orb), soit par la retenue de Jouarres.

# Des réponses opérationnelles face au défi du dérèglement climatique

Le **Réseau Hydraulique Régional (RHR)** sécurise, en été, l'alimentation en eau potable du littoral d'Occitanie et des grandes agglomérations limitrophes. Les ressources renouvelables mobilisées par ce Réseau irriguent une grande partie des cultures de la façade méditerranéenne de la région.

Face au défi du **dérèglement climatique** et à la multiplication prévisible d'épisodes de **canicules** et d'**inondations** comme ceux de 2019, le **RHR** constitue plus que jamais une réponse stratégique pour un développement durable de ce territoire. Forts de ce constat, la **Région** et **BRL** se sont engagés à faire du **RHR** une vitrine d'une **gestion intégrée et solidaire de l'eau en zone méditerranéenne**.

## Été 2019 : sécheresse, canicule et incendies .....

Le printemps et l'été 2019 ont été exceptionnellement chauds et secs, avec des températures record de 46°C en juin, et d'importants incendies. Dans ce contexte extrême, les ouvrages du **RHR** ont été fortement sollicités. La mobilisation des équipes (anticipation sur des travaux de maintenance, mise en place de tours d'eau dans certains secteurs...) a permis de garantir la continuité du service de l'eau. Les volumes distribués ont été en très forte progression pour l'eau agricole (+42% par rapport à 2018 et +22% par rapport à 2017, avec une intensité de consommation jamais atteinte 693m<sup>3</sup> par m<sup>3</sup>/h souscrit) et pour les contrats d'eau brute en gros (notamment pour la potabilisation et le soutien de l'étiage du Lez de Montpellier Méditerranée Métropole). La même tendance à la hausse a été observée pour l'eau brute à usage divers, en progression de +11% par rapport à 2018.

## Automne : les intempéries des 22 et 23 octobre 2019

En octobre, de fortes pluies ont frappé l'Ouest héraultais (300mm en 48h), provoquant de nombreuses inondations dans les bassins de l'Hérault et de l'Orb. La gestion du barrage des Monts d'Orb (avec un débit entrant dans le retenue de 200m<sup>3</sup>/s pour un débit sortant limité à 1m<sup>3</sup>/s) a permis d'absorber totalement la crue (7Mm<sup>3</sup> ont été stockés en toute sécurité) en amont d'Avène, dans le respect du règlement d'eau.

L'anticipation et le suivi de l'évènement par les équipes du Groupe et de **BRLE** (avec un suivi par Prédicit Services) a permis la mise en sécurité des ouvrages et le maintien du service de l'eau, malgré la forte turbidité de l'Orb.

## Les chiffres

 **1,5** millions de personnes alimentées en été

 **70%** des surfaces irriguées des territoires littoraux

“ Les épisodes de sécheresses et d'inondations impactent fortement notre territoire et nous ne pouvons plus ignorer les effets du changement climatique... Si nous voulons garantir à nos habitants une qualité de vie optimale dans les années à venir, c'est dès aujourd'hui que nous devons agir.

**Carole DELGA**  
Présidente de la Région Occitanie

”

## Charte Région / BRL pour une gestion durable de l'eau sur le RHR .....

La Charte pour une gestion durable de l'eau signée en juin 2019 par la Région Occitanie et **BRL** a pour ambition de faire du **RHR** un **exemple de gestion intégrée de l'eau en zone méditerranéenne** dans un contexte marqué par le changement climatique. La feuille de route de **BRL** pour les 10 prochaines années, est déclinée autour de 6 grandes ambitions :

- **Sécurisation et maillage des ressources ;**
- **Innovation / expertise / transition numérique ;**
- **Gestion responsable et économie de la ressource en eau ;**
- **Transition écologique et transition énergétique ;**
- **Valorisation d'un foncier équipé sécurisé ;**
- **Solidarité territoriale et responsabilité sociale.**

La Région et **BRL** se réuniront chaque année pour dresser un bilan de son déploiement et des expérimentations mises en œuvre.



# Distribuer une eau de qualité pour répondre aux divers usages

Le **Réseau Hydraulique Régional (RHR)** est un réseau pluri-usages : l'eau brute qu'il mobilise irrigue des cultures et des espaces verts, alimente des stations de potabilisation pour la consommation humaine, est utilisée dans des process industriels et permet le soutien d'étiage de fleuves côtiers, de cours d'eau ainsi que le soulagement de nappes.

La **qualité des ressources** distribuées est un **enjeu prioritaire** du Service Public Régional de l'Eau. Les actions développées par le **Groupe BRL**, visent à surveiller la qualité de l'eau, éviter les risques de pollution et à veiller, pour chaque usage, au respect des normes en vigueur.

## Des ressources contrôlées à toutes les étapes de leur distribution

L'eau brute mobilisée par le **RHR** est sécurisée et contrôlée à toutes les étapes de son transport et de sa distribution.

Elle bénéficie d'un double contrôle, réalisé par des laboratoires agréés indépendants :

- des analyses concernant l'eau brute destinée à la potabilisation ainsi que l'eau potable, dans le cadre du suivi sanitaire demandé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) ;
- un suivi complémentaire, effectué par principe de précaution à la demande de BRL Exploitation (suivi bactériologique et légionnelles, recherche de nouvelles molécules phytosanitaires, investigations PCB et radionucléides...).

Ce contrôle est complété par des stations d'alertes pour un suivi en continu des ressources mobilisées.

Un **régime d'astreinte**, opérationnel **24H/24**, une **surveillance régulière** des ouvrages (tournées) et une procédure interne de **gestion de crise** permettent de réagir rapidement et de façon coordonnée en cas d'alerte. Cette surveillance est intégrée au système de management des risques et de la qualité du **Groupe BRL**.



## Une eau brute pour l'irrigation et la potabilisation

L'eau mobilisée par le **Réseau Hydraulique Régional** est :

- une **eau brute**, sans traitement, directement prélevée **dans le milieu naturel** (Rhône et Orb pour l'essentiel) ;
- **de très bonne qualité (critères SEQ-Eau)** ;
- **apte à être potabilisée** ;
- conforme aux cahiers des charges **qualité irrigation** "agriculture biologique" "GLOBALGAP" et "Nature's choice".

## Une information transparente en ligne sur le site internet de BRL

Face aux interrogations concernant la qualité des eaux du Rhône, dont le **Débat Public Aqua Domitia** s'est fait l'écho, **BRL** s'est engagé à développer une information transparente sur les actions de surveillance et de contrôle réalisées sur le **RHR**. Pour compléter les réponses apportées régulièrement à ses partenaires locaux et à ses clients, le Groupe met en ligne une rubrique dédiée à **la qualité de l'eau** sur son site internet [www.brl.fr](http://www.brl.fr). Fondée sur un principe de transparence, elle détaille les mesures de suivi et de surveillance, ainsi que les principaux résultats des contrôles de qualité (PCB, pesticides, hydrocarbures, résidus médicamenteux, métaux lourds, radioactivité notamment).

## Des stations d'alerte pour un suivi en continu

Afin de suivre en temps réel la qualité de l'eau brute, le **RHR** dispose de 18 stations d'alerte, positionnées en amont des prises d'eau alimentant des usines de potabilisation. En cas de pollution, elles permettent d'ajuster les filières de traitement, ou même d'arrêter temporairement la production d'eau potable et la distribution d'eau pour l'irrigation.

Ces stations sont de 2 types :

- **Physico-chimiques** : composées de capteurs électroniques elles mesurent la qualité de l'eau (pH mètre, analyseur d'oxygène dissous, etc.) ;
- **Biologiques** (truitomètres ou vaironmètres), elles mesurent les effets de l'eau sur un organisme vivant (poissons).



## Les chiffres

**350** analyses indépendantes (2019)

- 120 pour l'eau brute
- 230 pour l'eau potable

**800** paramètres suivis

## Radioactivité - Suivi du Radon

Dans le cadre des plans nationaux pour la gestion du risque lié au Radon, l'ARS d'Occitanie a lancé une campagne de mesure du Radon pour évaluer la présence de cet élément dans les ressources en eau distribuées dans la région.

Le Radon est un gaz radioactif naturel, qui provient essentiellement des sols granitiques et volcaniques. Il peut se retrouver sous forme dissoute dans l'eau en fonction du temps de contact avec ce type de roches. Une eau superficielle issue du Rhône ou de l'Orb est donc moins sensible à cette exposition que certaines eaux souterraines. Les premiers résultats de la campagne 2019 confirment cette hypothèse avec, pour les ressources mobilisées par le **RHR**, des valeurs moyennes 10 fois inférieures à la référence qualité (fixée à 100Bq/l).

**Plus d'informations sur le site de l'ARS**  
<https://www.occitanie.ars.sante.fr/radon-2>

Les ressources distribuées par le RHR font l'objet d'un suivi intégré au système de management des risques  
© BRL/Bernard Liégeois

# Transition écologique : économies d'eau et gestion solidaire des ressources

Aux côtés de la Région, des collectivités, des agences de l'eau et des professionnels, **BRL** se mobilise et innove pour promouvoir une gestion plus économe et plus solidaire des ressources en eau: mise en œuvre d'un plan d'actions pour améliorer l'efficacité des ouvrages du **Réseau Hydraulique Régional**, déploiement de conseils et d'outils connectés pour accompagner une irrigation de précision, apport de nouvelles solutions, grâce à **Aqua Domitia**, pour compléter le mix de ressource des territoires en tension (cf p.16).



## Une application web pour améliorer le pilotage des irrigations

**BRL** Exploitation a travaillé depuis 2 ans au développement d'une application web, EauCapi, pour améliorer le pilotage des irrigations. Cet outil a été mis au point en partenariat avec l'Institut Français de la Vigne et du Vin, qui a développé un modèle de bilan hydrique permettant de simuler le niveau de la contrainte hydrique de la vigne en fonction de paramètres climatiques. En 2019, l'outil a fait l'objet de tests positifs auprès d'un panel d'utilisateurs et a été présenté lors du Salon SITEVI.

Étanchéité du canal A : pose d'une géo-membrane © Dronestudio

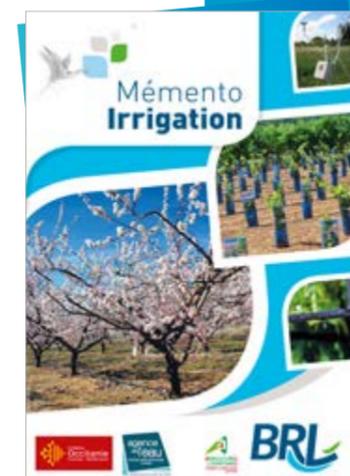


## Économies d'eau : le canal A fait peau neuve

Le canal A est un canal réservoir de 5 300 m<sup>3</sup>, alimenté par l'eau de l'Orb, sécurisée par le barrage des Monts d'Orb. Situé entre Maraussan et Cazouls-les-Béziers dans l'Hérault, il mesure un peu moins d'un kilomètre de long.

D'importants travaux d'étanchéité ont été engagés par **BRL** fin 2019 pour améliorer son efficacité. Dès l'automne, une pêche préventive a permis de déplacer les poissons avant de vider le canal et de le nettoyer. Une géo-membrane a ensuite été déployée sur l'ensemble du radier et des bajoyers avant qu'un béton bitumeux ne recouvre le fond de radier. Ces travaux devraient permettre d'économiser 400 000 m<sup>3</sup> d'eau par an.

La remise en eau du canal a été réalisée en mars 2020, avant le démarrage de la saison d'irrigation.



Retrouvez le Mémento et les conseils à l'irrigation sur le site de **BRL**

[brl.fr](http://brl.fr)

## Mise à jour du mémento Irrigation des cultures

Le **Groupe BRL** a développé une approche responsable en matière d'usages raisonnés de l'eau agricole avec la diffusion gratuite de bulletins conseils hebdomadaires, durant la saison d'irrigation, ainsi que la mise en ligne d'un Mémento, qui permet de situer, selon les saisons, les besoins en eau des principales cultures de la région.

La mise à jour, en 2019, de ce guide prend en compte l'évolution du cadre réglementaire ainsi que les nouveaux enjeux de la politique de l'eau. Elle intègre aussi les dernières données agronomiques (adaptation au changement climatique, apparition de nouvelles variétés et progression des performances) et techniques (développement de nouveaux outils d'aide à la décision).

Ce travail a été piloté par les équipes de **BRL** avec une large contribution de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et des chambres départementales, ainsi que des instituts techniques et des stations régionales d'expérimentation. Il a bénéficié du soutien financier de la Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

## Inauguration d'un réseau de 15 ha irrigué grâce aux eaux usées traitées

**BRL** Exploitation est maître d'ouvrage d'un projet pilote permettant l'irrigation de 15 ha de vignes grâce aux eaux usées traitées de Roquefort-des-Corbières.

Ce projet de 362 000€, inauguré durant l'été 2019, est cofinancé à 50% par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Il répond à un double objectif :

- offrir une nouvelle ressource, renouvelable, pour favoriser la résilience au changement climatique des productions agricoles d'une commune (Roquefort-des-Corbières) ne disposant pas de ressources locales suffisantes pour alimenter un périmètre irrigué,
- proposer un modèle pérenne et une eau de qualité adaptés aux impératifs financiers des agriculteurs.

Il a été conduit en partenariat avec la cave coopérative viticole "Cap Leucate" et les viticulteurs de Roquefort-des-Corbières (ASL du Rieu), et a bénéficié de l'appui de l'agglomération du Grand Narbonne (compétence de l'eau potable et de l'assainissement) ainsi que de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), pour le suivi hydrique des plantes et du sol.

Juillet 2019 : inauguration du réseau de Roquefort-des-Corbières, devant le bassin réservoir de 3 000 m<sup>3</sup>, en présence des principaux partenaires du projet © Dronestudio

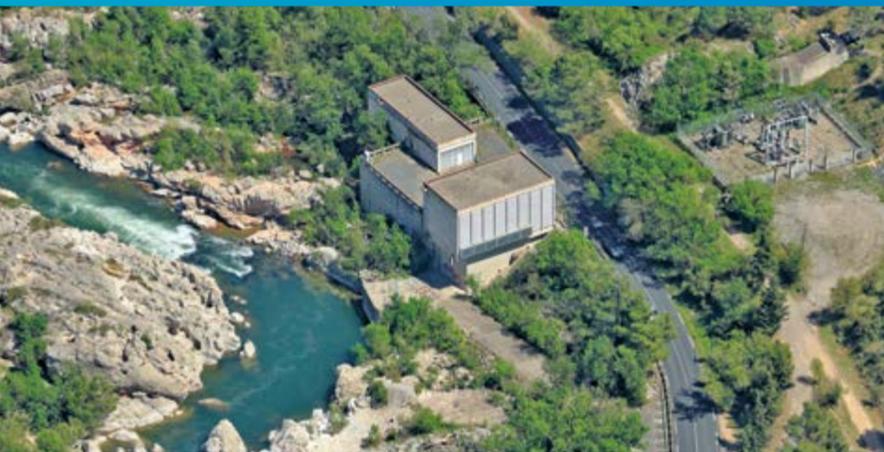


L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse accompagne l'adaptation des territoires au changement climatique (futur plus chaud, grande variabilité des précipitations et des événements extrêmes plus fréquents). Dans le cadre de son programme "Sauvons l'eau 2019-2024", elle finance des opérations visant à économiser l'eau. Elle a cofinancé le projet de REUSE et le Mémento présentés par BRL, ainsi que les tranches 3 des Maillons centraux d'Aqua Domitia (p.21) et la réutilisation des eaux usées traitées de la station de potabilisation de Puech de Labade (p.24).

# Transition énergétique : améliorer la sobriété des ouvrages et développer les énergies renouvelables

Face au changement climatique, la gestion du **Réseau Hydraulique Régional** par **BRL** s'inscrit dans une logique de transition énergétique conforme aux engagements de Responsabilité Sociétale du Groupe et en cohérence avec la politique régionale "**Occitanie une Région à Energie Positive**".

Au-delà des nécessaires économies d'eau (cf. p 10/11), pour ne pas avoir à mettre en pression des volumes inutiles, il s'agit d'améliorer la sobriété carbone et l'efficacité énergétique des ouvrages et de développer la production d'énergies renouvelables.



Les stations de pompage de Reals (photo ci-dessus) et Aristide Dumont consomment, à elles deux, près de 40% de l'énergie nécessaire au RHR. Ces deux stations font l'objet de programmes spéciaux pour améliorer leur performance énergétique © www.photo-hedelin.com

## Les chiffres

**89,2** = consommation électrique (en GWh) du RHR en 2019  
+7,4% par rapport à 2017 (autre année très sèche) pour un volume distribué de + 13% par rapport à 2017 = **consommation énergétique maîtrisée**

**0,67** = consommation d'énergie par m<sup>3</sup> distribué (en kWh/m<sup>3</sup>)



La station de l'Amarine, l'un des sites expérimentaux du projet Smart Occitania © G&C Deschamps

## Bilan positif pour le projet Smart Occitania

Suite à la convention signée fin 2018 par **BRL**, **ENEDIS** et **ACTIA Télécom**, l'intégration des stations de pompage de l'Amarine et de Gaujac dans le projet Smart Occitania porté par **ENEDIS** a été testé avec succès.

La télétransmission et les échanges de données entre les réseaux d'**ENEDIS** et de **BRLE**, ainsi que les ordres de marche et d'arrêt forcés de ces stations, ont fonctionné de façon satisfaisante.

Suite à ces échanges, un modèle de consommation prédictif, en lien avec la météorologie, va être élaboré. Il permettra à **ENEDIS**, dans le respect du service de l'eau garanti par **BRL**, d'ajuster la consommation de ces stations de pompage en fonction de la disponibilité d'électricité renouvelable, ou en cas de pic de consommation électrique.

## Retour d'expérience suite à la canicule et aux incendies de 2019

La sécheresse du printemps et de l'été, les records de chaleur puis les très graves incendies qui ont suivi ont impacté le **RHR**. Face à une très forte demande en eau d'irrigation, quelques réseaux ont atteint un niveau de saturation obligeant à recourir à des tours d'eau et certains groupes de pompage ont dépassé leur capacité, entraînant la mobilisation d'équipements de secours. Enfin les coupures d'énergie enregistrées durant l'été, notamment pour faciliter l'intervention des pompiers, ont parfois entraîné des coupures d'eau inédites.



Face à un dérèglement climatique qui, pour l'avenir, pourrait devenir la règle, un retour d'expérience a été réalisé par **BRL** et **BRLE** dès la fin de saison, avec la programmation de mesures pour sécuriser l'alimentation électrique de certains ouvrages, renforcer le parc de groupes électrogènes, améliorer le refroidissement des transformateurs, augmenter le débit de certains pompage et faciliter l'usage des ressources du **RHR** pour la lutte contre les incendies.

réalisé par **BRL** et **BRLE** dès la fin de saison, avec la programmation de mesures pour sécuriser l'alimentation électrique de certains ouvrages, renforcer le parc de groupes électrogènes, améliorer le refroidissement des transformateurs, augmenter le débit de certains pompage et faciliter l'usage des ressources du **RHR** pour la lutte contre les incendies.

## Un plan d'action global certifié ISO 50001

Certifié ISO 9001 et 14001, **BRLE** a obtenu en 2015 la certification ISO 50001 (management de l'énergie). Cette certification, qui concerne la totalité du **RHR**, reconnaît l'efficacité du plan d'actions mis en œuvre pour économiser l'énergie :

- pose de variateurs de vitesse pour les groupes de pompage et limitation des pompages en période hivernale grâce à des modes de régulation innovants (85% de l'énergie est consommée pour le pompage) ;
- amélioration de la performance des équipements auxiliaires ;
- surveillance des carburants et de la consommation des bâtiments.

Ces actions portent également sur l'efficacité du réseau de distribution.



De gauche à droite : Jean-François Blanchet, DG du Groupe BRL, Agnès Langevine, Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge de la transition écologique et énergétique et Stéphane Père, DG de l'AREC. © BRL/GL

## Un partenariat BRL/AREC pour développer la production d'EnR

En décembre 2019, dans le cadre du Salon ENERGIAIA, **BRL** et l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) Occitanie, ont signé un partenariat pour amplifier, dans le cadre de la stratégie **REPOS (Région à Energie Positive) 2050**, les projets de production d'Énergies nouvelles Renouvelables (EnR) et accompagner l'innovation et les démonstrateurs technologiques sur le **RHR**.

Cette convention vise notamment plusieurs projets identifiés par **BRL** et concernant :

- la station Aristide Dumont : installation d'une station de pompage-turbinage (station de transfert d'énergie pour pompage) afin de stocker de l'énergie en heures creuses et la restituer en pointe et faisabilité d'une installation de panneaux solaires sur le toit de la station afin de fournir de l'énergie en autoconsommation.
- le barrage des Monts d'Orb : amélioration des équipements pour optimiser la production d'énergie hydro-électrique du barrage (y compris en année sèche).

# Un système tarifaire qui encourage un usage raisonné de l'eau

Le Réseau Hydraulique Régional fonctionne en "libre-service". Les contrats de distribution d'eau donnent accès à la ressource **7 jours sur 7, 24h sur 24**.

Au-delà du fonctionnement, la tarification proposée couvre également les **coûts de maintenance** du RHR et assure une capacité de **réinvestissement** pour la modernisation et l'extension des équipements.

## Promouvoir un usage responsable des ressources

Les tarifications sont composées :

- d'une partie fixe, qui correspond au débit souscrit, c'est-à-dire à la "puissance" disponible au point d'eau. Ce débit est garanti avec une pression minimale précisée dans chaque contrat,
- et d'une partie variable, qui correspond au volume consommé par l'utilisateur.

Avec une part élevée de redevance de volume, ces tarifications, qui incitent aux économies d'eau, assurent une récupération des coûts de bon niveau pour les financements publics. Livrés au compteur, tous les volumes consommés sont payés, favorisant un usage plus responsable de la ressource en eau.

Des tarifications adaptées sont proposées aux clients du RHR selon les usages de l'eau ainsi que les niveaux de service et de traitement demandés.

## L'Eau Potable en Gros

L'Eau Potable en Gros (EPG) peut représenter la ressource principale d'une collectivité, assurer un complément de ressource ou représenter une ressource de secours.

La tarification appliquée est spécifique à chaque contrat et comprend une redevance de débit, généralement élevée pour refléter la contrainte que le contrat impose en terme d'exploitation (qualité de l'eau, sécurisation de la ressource, contrôles, continuité de service...), une redevance de volume, variable en fonction du type de contrat et du niveau de consommation et un volume d'engagement minimum, qui permet de formaliser un engagement commun en contrepartie d'une tarification consentie en fonction des niveaux de consommation.

## Une tarification adaptée aux besoins spécifiques de l'agriculture

Les tarifs de l'eau agricole sont encadrés et validés par la Région Occitanie, concédant du RHR. Deux tarifs principaux sont en vigueur sur le territoire de la concession : un tarif "PRO" pour des irrigations régulières et un tarif "APPOINT" pour des consommations plus ponctuelles.

Des aides spécifiques sont accordées aux jeunes agriculteurs (remise de 50% sur leur abonnement et différé de paiement de la redevance de débit, pendant 3 ans) ainsi qu'à la mise en valeur des terres équipées à l'irrigation (remise de 50% pendant 5 ans, pour les nouveaux irrigants, sur les parcelles équipées à l'irrigation mais sans contrat depuis au moins 2 ans, pour un engagement de 10 ans). Ces aides ont bénéficié en 2019 à 40 jeunes agriculteurs et à 94 exploitations pour les parcelles remises à l'irrigation.

## L'Eau Brute en Gros pour les industriels et les collectivités

L'Eau Brute en Gros (EBG) est principalement destinée aux industriels et aux collectivités, pour des débits importants et pour une consommation supérieure à 10000m<sup>3</sup>/an (potabilisation, process industriels, alimentation en tête de petits réseaux agricoles, soutien d'étiage de rivières, etc.). Ces contrats concernent un nombre réduit de clients qui ont des usages et des besoins spécifiques, avec parfois des engagements de volume.

La tarification proposée est basée sur une redevance de débit et une redevance de volume, déterminées en fonction des usages et adaptées aux spécificités des besoins.



## Le prix du service de l'eau

En 2019, le prix moyen du service de l'eau brute livrée grâce au RHR a été de 0,24€HT par m<sup>3</sup> (0,17€ HT/m<sup>3</sup> pour l'eau agricole et près de 1€HT/m<sup>3</sup> pour les contrats de détail des particuliers).

### Pourquoi le prix est-il différent selon les usages ?

Le prix du service est adapté aux caractéristiques techniques de chaque besoin :

- > le débit souhaité au compteur,
- > le volume consommé,
- > l'intensité et la saisonnalité de la demande : période de pointe ou creuse, importance du volume mobilisé par rapport au débit souscrit, niveau de consommation par usage (jardins, camping), pouvant varier de 50m<sup>3</sup> pour un particulier à plusieurs millions de m<sup>3</sup> pour une collectivité ou un industriel,
- > le niveau de service attendu : eau à potabiliser exigeant une surveillance et des mesures de protection spécifiques, délai de coupure admissible, relevé intermédiaire de compteurs,
- > la mise en place de surpresseurs liés à l'altimétrie du secteur desservi ou au besoin en pression,
- > le niveau des charges spécifiques de maintenance des installations locales.

## Digital : paiement en ligne

Un portail "client" a été créé par BRLE en 2018. 8,5% des clients du RHR avaient activé leur compte fin 2019, mais seulement 3,8 % avaient opté pour le paiement en ligne.

Un nouveau logiciel de facturation, en cours de réalisation, permettra d'interfacer les compteurs télé-gérés, et divers objets connectés, avec ce portail, pour offrir des services complémentaires, comme une alerte en cas de fuites.



## Des tarifs adaptés pour l'arrosage des jardins et la lutte contre l'incendie

En matière d'EUD (Eau non potabilisée, pour des Usages Divers, comme l'arrosage), deux contrats répondent aux besoins d'arrosage de parcelles de faible surface : le tarif "Micr'Eau" (adapté aux clients consommant jusqu'à 150m<sup>3</sup>/an) et le contrat EUD "2m<sup>3</sup>/h".

Ils permettent aux collectivités d'éviter des investissements conséquents sur leurs réseaux d'eau potable.

Un contrat de distribution d'eau brute non potable à usage exceptionnel, pouvant servir d'appoint à la lutte contre l'incendie, est également proposé dans ce cadre.

## Que couvre le prix du service ?

Pour une facture de 100€ :



## Le chiffre

**14 000**  
clients du Réseau Hydraulique Régional



# Aqua Domitia : sécuriser l'accès à l'eau pour un développement équilibré

Face au changement climatique, l'extension du RHR avec le programme Aqua Domitia sécurise, grâce au Rhône, l'accès à l'eau du littoral de l'Occitanie, depuis Montpellier jusqu'à Narbonne.

Volontairement limité à 2,5 m³/s, ce grand projet de 220 M€, lancé par la Région à l'issue d'un Débat Public, s'inscrit dans les 21 actions prioritaires de son Plan d'intervention de gestion intégrée de l'eau. Il vient en complément de programmes d'économies d'eau, et accompagne le développement économique tout en préservant l'environnement. Les travaux lancés en 2019 vont permettre à l'eau du Rhône de couler en 2021 jusque dans le Biterrois, pour assurer un maillage avec la partie du RHR alimentée par l'Orb.

90% du foncier libéré à l'amiable

Pour libérer le foncier permettant l'implantation des Maillons, BRL privilégie la négociation avec les propriétaires concernés.

En 2019, le taux global de libération à l'amiable est supérieur à 90%.

## Un aménagement progressif pour répondre aux enjeux des territoires

Le projet Aqua Domitia est composé de canalisations sous pression, composant plusieurs Maillons indépendants, réalisés en concertation avec les acteurs des territoires desservis. Il sécurise l'alimentation en eau potable, notamment en cas de sécheresse ou de pollution, préserve les ressources locales fragiles (Lez, Mosson, fleuve Hérault, nappe Astienne, Aude, Argent-Double...), permet l'irrigation de l'agriculture, pour renforcer sa compétitivité et favorise une offre touristique de qualité.

## La concertation à toutes les étapes du projet

Aqua Domitia dispose d'une instance de concertation interbassins, co-présidée par le Préfet de région et la Présidente de la Région Occitanie, dont la composition est calquée sur le modèle des Commissions Locales de l'Eau (CLE). Cette instance innovante joue un rôle central dans la gouvernance du projet. La concertation implique également les acteurs en charge des Plan de Gestion des ressources en eau, dont la préparation est facilitée par l'apport des nouvelles ressources mobilisées par le projet. Le grand public est également consulté lors de Forums territoriaux, organisés avant le lancement des chantiers, ou d'enquêtes publiques préalables à l'institution de servitudes, comme celle qui s'est déroulée en février 2019 pour le passage des canalisations de la tranche 3 des Maillons centraux.

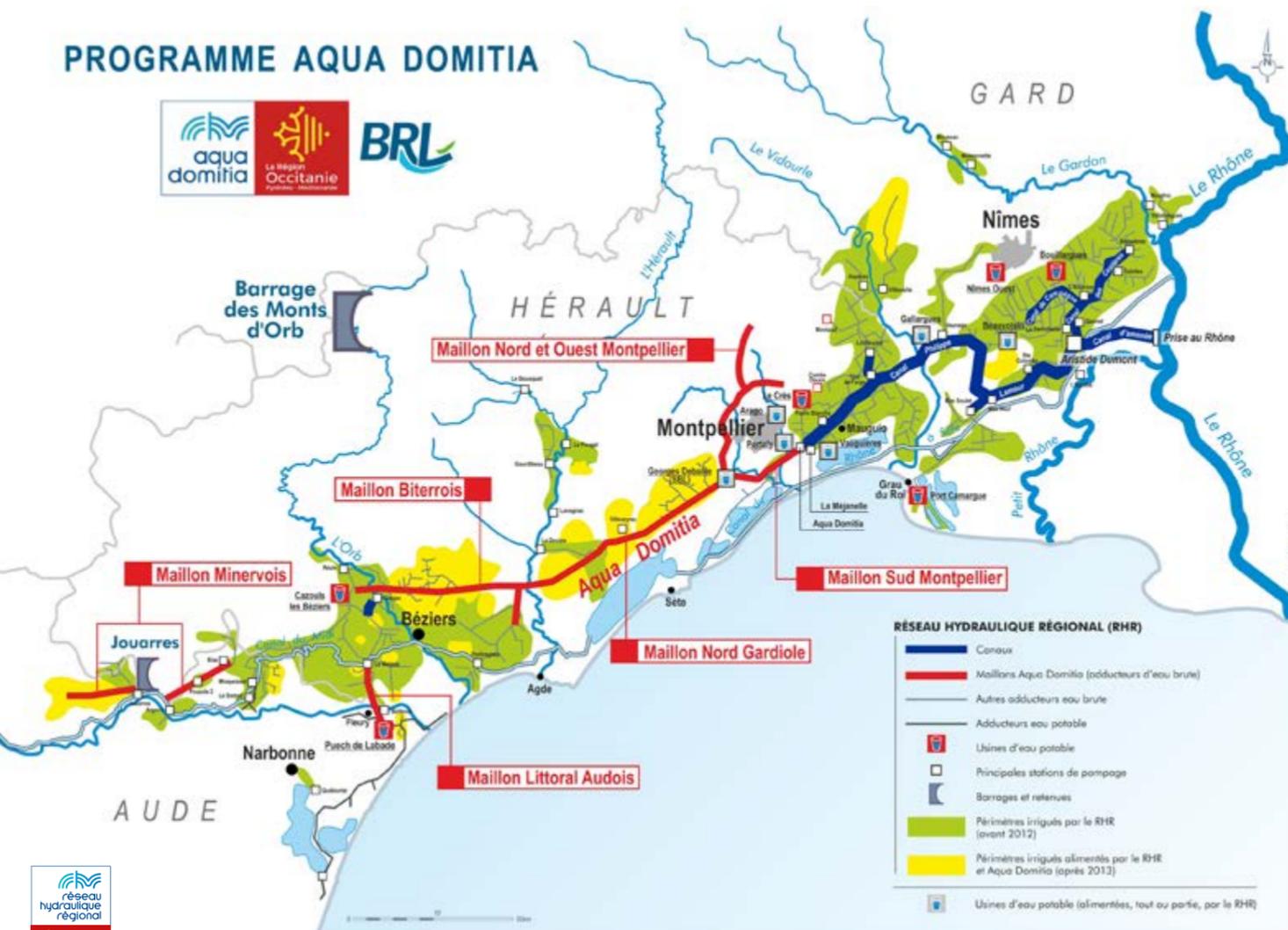
Avril 2019 : réunion publique à Servian, présentation des projets de nouveaux périmètres irrigués grâce au Maillon Biterrois d'Aqua Domitia © BRLE



Juillet 2019 : réunion du groupe "ressources" de l'instance de concertation Aqua Domitia, sur le chantier de jonction des Maillons centraux d'Aqua Domitia (passage sous le fleuve Hérault) © BRL



## PROGRAMME AQUA DOMITIA



# Aménager le territoire dans le respect de l'environnement et du patrimoine

Le programme **Aqua Domitia** a été élaboré avec un objectif constant de conjuguer aménagement et préservation des écosystèmes locaux. Dès sa conception, **BRL** s'est totalement approprié le principe "ERC" : Éviter les zones les plus sensibles, Réduire l'impact des chantiers et des équipements sur les milieux traversés et Compenser, lorsque cela s'avère nécessaire.

Avec l'appui du Réseau Régional d'Éducation à l'Environnement (GRAINE LR), le retour d'expérience de la 1<sup>ère</sup> phase du programme est mis au service des chantiers de la 2<sup>ème</sup> phase, car le respect de l'environnement est un engagement essentiel que s'est fixé **BRL**.

Des diagnostics archéologiques et des fouilles préventives permettent également d'expliquer les vestiges d'un patrimoine oublié et de mieux éclairer l'avenir.

## Éviter les zones à enjeux Écologiques

Des inventaires complets des fuseaux présents pour l'implantation des équipements sont réalisés pour chaque Maillon. Ils permettent une vision exhaustive de la faune ou de la flore de ces territoires. S'appuyant sur ces inventaires, **BRL** s'emploie à rechercher les solutions d'évitement des zones à enjeux, en adaptant les tracés et les zones de stockage de matériaux, en réduisant l'emprise des travaux si nécessaire, et en privilégiant les techniques sans tranchée pour la traversée de cours d'eau et de ripisylves sensibles.

Un gîte à reptile sur le Massif de la Clape, réalisé par la Fédération Aude Claire dans le cadre du Maillon Littoral Audois © Dronestudio

## Réduire l'impact des chantiers

Les marchés de travaux intègrent les diverses mesures permettant de réduire leur impact environnemental : respect des emprises et des zones de dépôt, remise en état des secteurs avec ré-installation de la terre végétale de surface, pour favoriser la repousse des espèces locales, re-création de linéaire arboré et de haies arbustives, limitation de la dissémination des plantes envahissantes aux abords des cours d'eau...

Le calendrier des interventions est défini de façon à limiter au maximum l'impact des chantiers sur les éco-systèmes :

- déplacement de gîtes à reptiles hors de l'emprise des chantiers pendant les périodes favorables,
- débroussaillage et travaux réalisés en dehors des périodes de nidification,
- traversée des cours d'eau temporaires planifiée en dehors de la période de reproduction des amphibiens,
- mise en défens des zones à protéger.

Durant les chantiers, un écologue assure une sensibilisation des entreprises et un contrôle continu du respect de ces mesures.



## Patrimoine : retour sur le passé d'un village oublié

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre de l'avancée des Maillons centraux d'**Aqua Domitia** ayant confirmé la présence de vestiges enfouis sur le tracé de la future conduite, 4 fouilles préventives ont été prescrites en 2019.

La fouille sur 8000 m<sup>2</sup> lancée sur la commune de St Thibéry et confiée à l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) a permis de répertorier plusieurs centaines d'aménagements datés de la Préhistoire récente (- 4000 avant notre ère) et de la période romaine (I<sup>er</sup>- V<sup>e</sup> siècle).

Mais l'essentiel des découvertes a concerné les vestiges d'un village, Notre Dame de Nadalhan, qui existait entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Près de 200 silos ainsi que 140 tombes ont été exhumés, livrant des indices précieux sur la vie de cette communauté oubliée (céramiques, squelettes humains, restes d'animaux, objets divers, charbon de bois...).

Fouilles de tombes et de silos sur le site de Notre Dame de Nadalhan © GL/BRL



## Le chiffre

**1,76 M€**

Coût des diagnostics et fouilles (jonction des Maillons centraux d'Aqua Domitia)

## Compenser les impacts résiduels

Les impacts résiduels ne pouvant ni être évités ni être réduits donnent lieu à des mesures compensatoires. Dans le cadre des Maillons Sud Montpellier, de la 1<sup>ère</sup> tranche du Maillon Nord Gardiole et du Maillon Littoral Audois, **BRL** s'est engagé à restaurer et entretenir près de 100 ha, sur 20 ans, dans les garrigues de l'Hérault et dans le Massif de la Clape audois. Des conventions ont pour cela été signées avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie et avec la Fédération Aude Claire.

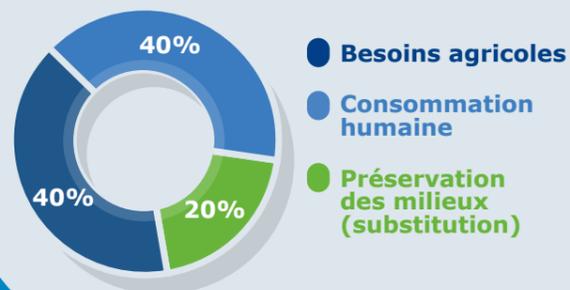
Les tracés des Maillons et périmètres hydro-agricoles de la 2<sup>ème</sup> phase n'ont pas donné lieu à de nouvelles mesures en 2019.



# Aqua Domitia : vers la jonction des Maillons centraux

La 1<sup>ère</sup> phase d'**Aqua Domitia**, d'un coût globale de 90M€, s'est achevée avec la réalisation des Maillons Sud Montpellier et Littoral Audois et des 1<sup>ères</sup> tranches des Maillons Nord Gardiole et Biterrois. La seconde phase, d'environ 100 M€ supplémentaires, a démarré en 2018. Elle va assurer la jonction de ces Maillons centraux, pour que l'eau du Rhône coule dans le Biterrois, assurant le maillage des réseaux Rhône et Orb. Elle va également permettre la réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase du Maillon Minervois, alimenté par la réserve de Jouarres.

## Aqua Domitia : allocation de la ressource Rhône 2,5 m<sup>3</sup>/s transférés



## Maillons "Sud Montpellier" et "Littoral Audois" : travaux achevés

Près de 66M€ ont été investis pour ces deux Maillons, qui sécurisent l'alimentation en eau potable du littoral. Le premier dessert la station de potabilisation du Syndicat du Bas Languedoc à Fabrègues (réseaux de Sète, Agde et du pourtour de l'étang de Thau) et le second la station de Puech de Labade à Fleury d'Aude, propriété du **RHR** (réseaux de Vendres, Gruissan, Port la Nouvelle jusqu'à Leucate).

## Maillon Minervois : 1<sup>ère</sup> phase engagée

Ce Maillon, alimenté par la réserve de Jouarres (**RHR**) va permettre de répondre aux besoins d'irrigation de nouveaux périmètres agricoles, tout en préservant les ressources locales. Son montant prévisionnel est de 9M€, dont 6,5M€ pour sa 1<sup>ère</sup> tranche. Le montage financier de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux a été engagé en 2019, pour une mise en service qui pourrait intervenir en 2022.

Un site dédié au **RHR**, pour suivre l'avancée d'**Aqua Domitia** et faciliter les échanges avec les parties prenantes

## Maillons centraux : d'importants travaux en 2019

Les Maillons "Nord Gardiole" et "Biterrois" constituent le cœur du projet **Aqua Domitia**. Une 1<sup>ère</sup> tranche a été réalisée en 2015, pour un montant de 22M€. Elle a permis l'irrigation de plus de 2000 ha. Les travaux des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranches, qui devraient permettre une interconnexion complète entre 2021 et 2022, concernent un linéaire de près de 60km, pour un montant d'environ 90M€. 2019 a permis de finaliser les passages sous 14 points spéciaux (voirie, cours d'eau) dont le passage sous le fleuve Hérault et l'autoroute A75. La pose d'une dizaine de km de canalisations de la tranche 2 est achevée et les travaux de pose de 20km de la tranche 3 ont été engagés. Les appels d'offres concernant la réalisation de 3 nouvelles stations de pompage (Fabrègues, Bassan et Montblanc) ont également été lancés.



©Fioravanti



©BRL/GL

Le passage d'Aqua Domitia sous l'Hérault puis sous l'A75 a été réalisé grâce à un micro-tunnelier pour préserver l'environnement et ne pas impacter la circulation de l'autoroute.

Tranches 2 et 3 des Maillons centraux : pose de 30 km de canalisations supplémentaires (diamètre 1000) © BRL/GL



## Maillons centraux : les financeurs des travaux de jonction



# Des ressources sécurisées pour l'agriculture

Face au dérèglement climatique, les besoins en eau de l'agriculture, et notamment de la viticulture, sont en augmentation sensible. Après les sécheresses de 2016 et 2017, la canicule de 2019 a encore accentué les demandes d'irrigation. Les ressources mobilisées par le **RHR** et **Aqua Domitia**, sécurisées et renouvelables, desservent plus de 70% des cultures irriguées des zones méditerranéennes de l'Occitanie. Elles offrent des réponses pour assurer des productions régulières et maintenir une agriculture compétitive, tout en respectant les milieux naturels.



Des fonds européens pour le développement rural : les crédits FEADER, négociés par la Région dans le cadre du Plan de Développement Rural (PDR) abondent pour moitié la plupart des nouveaux projets d'irrigation comme celui de Cers.

## 150 ha de vignobles IGP mis en eau en 2019

Le nouveau périmètre hydro-agricole de Cers a été mis en eau pour l'été 2019. Réalisé par **BRL** en partenariat avec les viticulteurs et la Cave coopérative "Alma Cersius", il irrigue 150 ha de vignoble "Pays d'Oc". Il est alimenté par le **Réseau Hydraulique Régional** (dans un 1<sup>er</sup> temps à partir de la station de pompage de Portiragnes, qui distribue le mix de ressources - Orb, Jouarres, Aude - transféré via le canal du Midi, puis par la ressource Rhône, lorsque la jonction des Maillons centraux d'**Aqua Domitia** sera achevée).

Le chantier a été scindé en deux phases, afin de préserver la faune locale et notamment les périodes de nidification. Des mesures d'évitement ont également été mise en œuvre pour protéger l'Aristolochie, habitat préféré de la Diane, un papillon protégé.

Le projet, d'un coût global de 650 000€ est financé dans le cadre du Plan de Développement Rural, par l'Union Européenne (FEADER : 50,4%), la Région Occitanie (14,8%), le Département de l'Hérault (14,8%), **BRL** et les viticulteurs bénéficiaires (20%).

<b>TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU HYDRAULIQUE RÉGIONAL SUR LA COMMUNE DE CERS</b> Création d'un périmètre irrigué de 150 Ha		
<b>MONTANT DE L'INVESTISSEMENT 650 000 €HT</b>		
EUROPE - FEADER	50,4%	327 600 €
RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE	14,8%	96 200 €
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT	14,8%	96 200 €
BRL et BÉNÉFICIAIRES	20,0%	130 000 €



## 800 ha bénéficieront de la 1<sup>ère</sup> tranche du Maillon Minervois

Alimenté par la réserve de Jouarres, un 1<sup>er</sup> périmètre de 800ha sera mis en eau grâce à la 1<sup>ère</sup> tranche du Maillon Minervois. Cette ressource permettra de régler 90% du déficit de l'Argent Double. Ce projet est inscrit de façon prioritaire dans le PGRE de l'Aude.

## 2 nouveaux projets à l'étude

2 projets portés par **BRL** sont à l'étude :

- Desserte de Vendres (830 ha) ;
- Desserte de Loupian (130 ha).

## 5 projets portés par BRL d'ici 2023

**BRL** portera la maîtrise d'ouvrage de 5 nouveaux projets financés dans le cadre du Plan de Développement Rural :

- quatre de ces projets seront alimentés, entre 2021 et 2023, grâce aux Maillons centraux d'**Aqua Domitia** : la 2<sup>ème</sup> phase du réseau Nord Gardiole (100ha), la 2<sup>ème</sup> phase du périmètre Nord Est Béziers (1000ha), le périmètre de Montagnac (500ha) et le projet de Florensac / Pomerols / Pinet (830 ha) ;
- le 5<sup>ème</sup> projet : "Collines des Costières" sur les communes de Vauvert, Beauvoisin et Générac (Gard) sera alimenté par le Rhône via le réseau existant.

# Les chiffres

+ de **11 400 ha** irrigués grâce au RHR

➤ **3 600 ha** (2014/2016)

➤ **7 800 ha** (d'ici 2023, dont 40% sous maîtrise d'ouvrage BRL)



© G&C Deschamps

# Le cycle de vie et la sûreté des installations

Afin d'offrir un service de l'eau toujours plus performant, en limitant les impacts de ce service sur l'environnement, **BRL** développe une stratégie de maintenance et de modernisation du patrimoine du **RHR** dans le respect de la réglementation et en s'appuyant sur les possibilités offertes par les nouveaux équipements industriels.

Plusieurs projets significatifs conduits en 2019 illustrent cet engagement, pour un montant global d'investissement de 3,7M€ (dépense de maintenance 2019).



## Extension de la station de potabilisation de Puech de Labade

Cette station alimente en eau potable le littoral depuis Vendres, Gruissan, Port La Nouvelle, jusqu'à Leucate (soit près de 150 000 personnes en été). Elle représente 20% des ressources du Grand Narbonne. Grâce à la création d'une troisième file de traitement, la capacité de production de la station a été augmentée de 50%, pour atteindre 500l/s. Ce chantier, qui s'est achevé en 2019, intègre également un dispositif de traitement des eaux de process, permettant leur réutilisation pour l'irrigation.

Les travaux ont été financés par l'agglomération du Grand Narbonne, **BRL** et l'agence de l'eau RMC à hauteur de 5,3M€.

De nouveaux équipements pour la station de potabilisation de Puech de Labade © BRL/GL

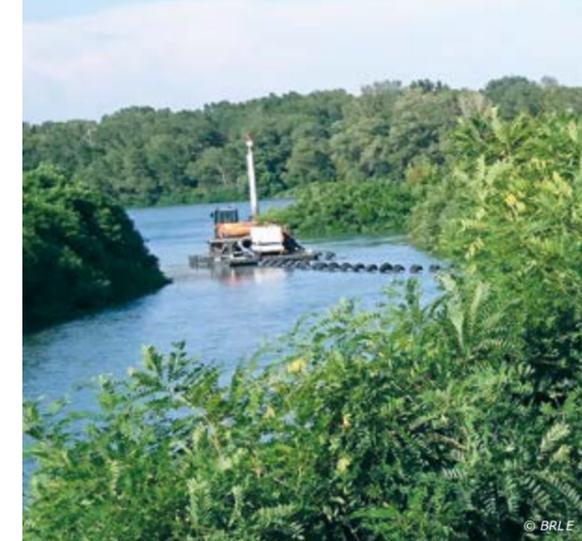


## Création d'un centre de pilotage au sein de la station de pompage Aristide Dumont

La cellule d'ordonnancement "Concert'Eau" s'est installée dans la nouvelle extension de la station de pompage Aristide Dumont en octobre 2019. Véritable cockpit du **RHR**, elle appuie les tâches d'exploitation et permet de rationaliser le service de maintenance automatisé/télégestion.



© BRL/GL



© BRLE

## Curage du chenal d'accès à la prise au Rhône

La prise au Rhône est l'ouvrage de tête du système Rhône. Le chenal alimentant cette prise doit être régulièrement curé. Cette opération doit être préalablement autorisée par un arrêté préfectoral. Des contrôles de la qualité des sédiments et de l'eau restitués sont effectués avant, pendant et après le chantier. Durant les travaux, une pelle sur barge dépose sur celle-ci les sédiments qui sont ensuite pompés vers une fosse, via un réseau enterré existant. Cette pelle est équipée de capteurs et GPS pour retirer le volume de sédiment indiqué dans l'arrêté préfectoral.

## Renouvellement d'une conduite aérienne sur la Mosson

Cette conduite de 18 m de longueur, scindée en 3 tronçons, a fait l'objet d'une intervention en 2017. Un déplacement entre une pile et la culée en rive gauche ayant été constaté, une nouvelle intervention a été programmée en 2019 pour remplacer le tronçon endommagé par une conduite équipée d'un compensateur de mouvement, pérennisant ainsi la structure de la traversée.



© BRLE

## Économie circulaire : réutilisation de vannes après leur remise en état

D'anciennes vannes, qui présentent un problème d'étanchéité, sont déposées et remplacées par des vannes neuves. Ces vannes, plus rustiques que les modèles récents, possèdent un système de manœuvre plus robuste, et remplissent donc leur fonction bien au-delà de la durée de vie du matériel moderne. En 2019, 5 vannes ont été rénovées afin d'être réutilisées pour de nouvelles opérations de renouvellement.

Un budget va être dédié à ce type de rénovation pour des vannes d'un diamètre supérieur à 700 mn. Cela permettra de faire des remplacements à l'identique, en réduisant les coûts d'adaptation des chambres de vannes, en cohérence avec les objectifs de la norme 14001 (recyclage, cycle carbone).

Vannes rénovées © BRLE

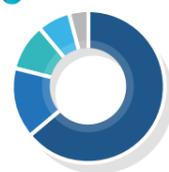


# Chiffres clés 2019

## Volumes distribués : 139 Mm<sup>3</sup>

+13% par rapport à 2017,  
autre année très sèche  
+28% par rapport à 2018

## Usages de l'eau



Eau agricole : 64%  
Eau potable : 15%  
Eau pour les milieux naturels : 10%  
Eau pour l'arrosage (hors agriculture) : 7%  
Eau pour les process industriels : 4%

## Comptes consolidés 2019

Chiffre d'affaires direct de la  
concession : **38,8 M€** dont :

- Distribution d'eau : **36 M€**



Eau agricole :  
**14,5 M€**  
Eau brute en gros :  
**9,3 M€**  
Eau potable en gros :  
**6,4 M€**  
Eau à usage divers :  
**5,8 M€**

- Vente d'électricité renouvelable : **0,3 M€**
- Travaux : **1,4 M€**
- Autres : **1,7 M€**  
(prestations diverses et loyers)

Frais de personnel  
**11,4 M€**

Achat d'énergie  
**3,8 M€**

Résultat  
**1,7 M€** (solde de la concession après impôts)

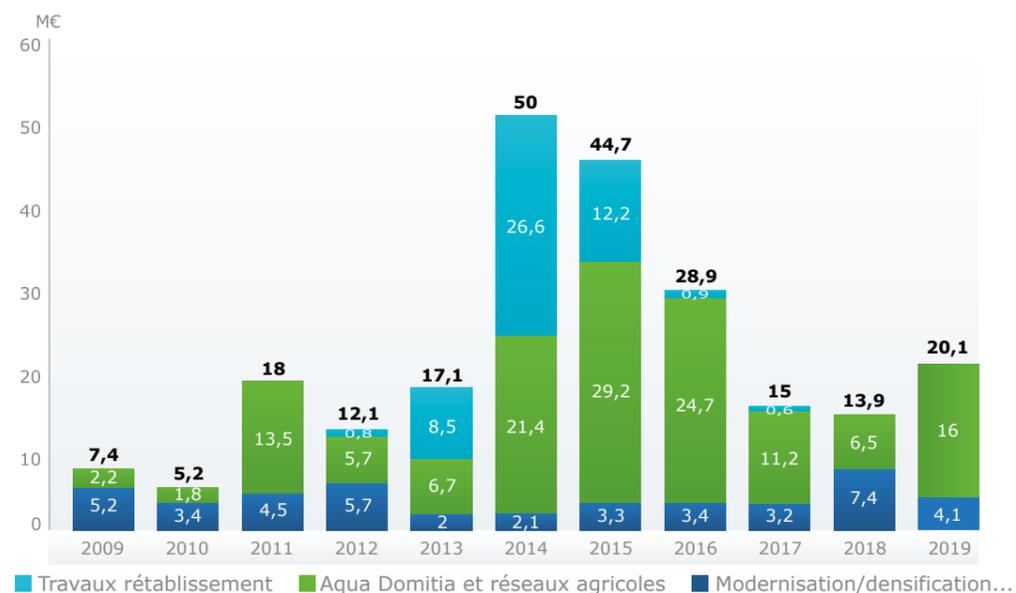
Montant des investissements  
et rétablissements de réseaux  
**20,1 M€** (dont Aqua Domitia et nouveaux  
périmètres irrigués : 80%)

Montant des subventions 2019\*  
**9,6 M€** (dont Aqua Domitia et nouveaux  
périmètres irrigués : 81%)

Montant des travaux de  
maintenance / renouvellement  
**3,7 M€** dont 3,4 M€ de travaux programmés

\* Subventions d'investissement exclusivement

## 2009/2019 : 232,4 M€ d'investissements et de travaux de rétablissement



La Présidente et les membres  
du Conseil d'Administration  
du pôle "France Water Team" visitent  
la station Aqua Domitia

Présentation de la station par Jean-François  
Blanchet, DG du Groupe BRL, membre du bureau  
du nouveau pôle de compétitivité.



Inauguration du Mas  
des Agriculteurs du Gard

De droite à gauche, la Présidente de la Chambre  
d'agriculture, le Ministre de l'agriculture, le  
Président de la SAFER d'Occitanie le Président du  
Conseil d'Administration de BRL, le Président du  
Département du Gard et le DG du Groupe BRL  
devant la borne d'irrigation offerte par BRL.



SITEVI : Présentation de  
l'application Eau'Capi pour  
accompagner l'irrigation  
de la vigne

Cette présentation sur le stand de BRL  
Exploitation a été réalisée en partenariat avec  
l'Institut de la Vigne et du Vin et la Fédération des  
caves particulières.



Inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche  
de la voie verte du Pays de l'Or

Cette nouvelle voie longe le canal Philippe Lamour.  
Elle a été réalisée par l'Agglomération du Pays de  
l'Or, en partenariat avec le Groupe BRL.



Salon ENERGAIA

Signature d'une convention BRL/Agence Régionale  
Energie Climat (AREC) pour le développement des  
énergies renouvelables.



© G&C Deschamps

La nouvelle aile de la station de pompage Aristide Dumont abrite depuis octobre 2019 la cellule d'ordonnement Concert'Eau.

1<sup>ère</sup> de couverture :

1. Extension de la station de Puech de Labade © BRL/G Lamorte
2. 2<sup>ème</sup> phase d'Aqua Domitia © BRL/ G Lamorte
3. Nouvelle application pour l'irrigation de la vigne © BRLE
4. Signature d'une convention BRL/AREC en faveur des EnR © BRL/G Lamorte



1 | 2 | 3 | 4

# BRL

1105, avenue Pierre Mendès France  
BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5

Tél. 04 66 87 50 00  
Fax : 04 66 84 25 63  
courriel : brl@brl.fr

Société Anonyme d'Économie Mixte Locale  
au capital de 29 588 779,48 euros  
Siret 550.200.661.000.19 RCS Nîmes B.550 200 661



[www.brl.fr](http://www.brl.fr)